

MAITRISER L'E-FACTURATION ET L'E-REPORTING

Action de formation réalisée selon les articles L.633.-1 et 6313-2 du Code du Travail

PUBLIC VISE : tout public et personne en situation de handicap

PRE-REQUIS : aucun

MODALITE D'EVALUATION : contrôle continu

SANCTION : certificat de réalisation

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA FORMATION :

- ⊕ Durée totale de la formation : 14 heures minimum
- ⊕ Horaires : selon emploi du temps du stagiaire
- ⊕ Rythme : suivant les disponibilités du stagiaire demi-journée ou journée de 7h
- ⊕ Mode d'organisation pédagogique : individuel présentiel
- ⊕ Lieu de formation : entreprise, domicile ou organisme de formation

Formateur intervenant :

Pour toutes informations sur votre formateur, veuillez contacter votre référente pédagogique au 02 51 24 23 41

Coût de la formation : 70€/h TTC Tarifs indiqués nets de TVA (TVA non applicable selon l'article 261-4-4 du Code Général des Impôts)

Délai d'accès : 15-30 jours (selon réception de l'accord)

Votre contact dans l'organisme de formation : Audrey BOUTAULT – 02 51 24 23 41 – aboutault@bg2i.fr

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

- ⊕ Moyens pédagogiques : présentation – analyse – restitution – échange
- ⊕ Moyens techniques : accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs, d'un tableau blanc – imprimante - manuelles – vidéoprojecteur (sur demande)
- ⊕ Moyens d'encadrement : formateur expérimenté dans son domaine de compétences

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats :

- ⊕ En amont de la formation ou lors du démarrage de celle-ci, entretien de positionnement individuel et d'analyse des besoins pour adapter la formation aux attentes du stagiaire bénéficiaire
- ⊕ Convocation envoyée en amont de la formation précisant les modalités de déroulement et de suivi de la formation
- ⊕ Suivi de l'exécution : feuille de présence signée par le stagiaire à chaque séance
- ⊕ Un certificat de réalisation et une attestation de formation seront remis au stagiaire à l'issue de la formation
- ⊕ Appréciation des résultats : A la fin de la formation, un questionnaire de satisfaction est adressé à chaque stagiaire
- ⊕ Un certificat de réalisation est adressé sur demande au commanditaire / financeur (Caisse des Dépôts et Consignations, FAF, OPCO).

OBJECTIFS :

- ❖ Comprendre le contexte légal et le calendrier de l'obligation de l'e-facturation Identifier les impacts organisationnels, comptables et techniques de cette réforme.
- ❖ Choisir la bonne stratégie de mise en œuvre (Plateforme de Dématérialisation Partenaire - PDP ou Portail Public de Facturation - PPF).
- ❖ Sécuriser le processus de facturation électronique et d'e-reporting.

PROGRAMME :

❖ Contexte et Cadre Légal de la Réforme

✚ Pourquoi l'e-facturation ?

- Les objectifs de l'État : lutte contre la fraude à la TVA et connaissance de l'activité économique.
- Le cadre européen et français (directive 2014/55/UE et Loi de Finances 2020).

✚ Le calendrier et les obligations :

- Dates clés pour la réception et l'émission (rappel du calendrier progressif en fonction de la taille de l'entreprise).
- Qui est concerné ? Champ d'application des opérations.

✚ Définitions Clés :

- **E-facturation** (*Mandatory E-Invoicing / B2B*) vs. **E-reporting** (*Mandatory E-Reporting / B2C, transactions internationales*).
- Le cycle de vie de la facture électronique (statuts obligatoires : Déposée, Rejetée, Payée, etc.).

❖ Architecture et Choix Stratégiques

✚ Le Modèle en "Y" français :

- Fonctionnement du Portail Public de Facturation (PPF - Chorus Pro 2.0).
- Rôle et fonctions des Plateformes de Dématérialisation Partenaires (PDP).
- L'Immatriculation et les obligations des PDP.

✚ Le Choix Crucial de la Solution :

- Stratégie : Passer par le PPF seul vs. Utiliser une PDP (avantages et inconvénients).
- Critères de sélection d'une PDP (interopérabilité, coûts, services additionnels, sécurité).

✚ Les formats de Factures Acceptés :

- Zoom sur les formats structurés (UBL, CII) et mixtes (Factur-X).
- Les données obligatoires spécifiques à l'e-facturation (siren, IBAN, adresse de livraison, etc.)
-

❖ **Focus sur l'E-Reporting**

⊕ **Champ d'application de l'e-reporting :**

- Transactions B2C nationales et internationales (ventes à distance, etc.).
- Transactions B2B internationales (intracommunautaires et export).

⊕ **Les données à transmettre et la fréquence :**

- Nature, montant HT, TVA due/déductible.
- Les rythmes de transmission (quotidien, mensuel ou trimestriel) selon le régime de TVA de l'entreprise.

⊕ **Adaptation des systèmes d'information (SI) :**

- Cartographie des flux de données et des systèmes impactés.
- Nécessité d'aligner les systèmes de gestion commerciale, de caisse et comptables.

❖ **Les Impacts Organisationnels et la Gestion du Changement**

⊕ **Audit Interne :**

- Évaluation des processus de facturation actuels (émission et réception).
- Identification des goulets d'étranglement et des zones à risque.

⊕ **La gestion du changement :**

- Formation et sensibilisation des équipes (commerciales, comptables, IT, achats).
- Répartition des rôles et responsabilités dans le nouveau processus.

⊕ **Mise à jour des conditions générales de vente (CGV) et des contrats :**

- Aspects contractuels de l'e-facturation avec les clients et les fournisseurs.

❖ **Sécurité, Archivage et Conformité**

⊕ **L'Authenticité et l'Intégrité de la Facture :**

- La piste d'audit fiable (PAF) à l'ère de l'e-facturation.
- Les preuves de transmission et de réception.

⊕ **Le traitement de la TVA et la gestion des écarts :**

- Automatisation du pré-remplissage de la déclaration de TVA.
- Procédures de correction et gestion des rejets (erreurs de format ou de données).

❖ **L'archivage électronique légal :**

- ✚ Les obligations et durées d'archivage des factures électroniques.
- ✚ La valeur probante et les outils de conservation.

❖ **Planification et Déploiement**

✚ **Construire sa feuille de route :**

- Les étapes clés de la transition (POC, tests en réel, déploiement progressif).
- Les ressources nécessaires (humaines et financières).

✚ **Les points de vigilance et les pièges à éviter :**

- Erreurs fréquentes lors de la transmission des données.
- Gestion des périodes de transition (factures papier vs. électroniques).

Méthodes et outils pédagogiques utilisés :

- ⊕ Un accompagnement constant du formateur tout au long de la formation
- ⊕ Un entretien téléphonique a lieu en amont avec le formateur pour définir les besoins du stagiaire
- ⊕ Des documents visuels sont analysés et des exercices écrits et orales sont réalisés
- ⊕ Une évaluation progressive des acquis se fait étape par étape avec validation par le formateur.

Suivi et évaluation à l'issue de la formation :

- ⊕ Un positionnement individuel de chaque stagiaire en amont de la formation par questionnaire
- ⊕ Des exercices seront réalisés en continu durant la formation
- ⊕ Un questionnaire d'évaluation individuel de la satisfaction sur le stage est rédigé par le stagiaire en fin de parcours de formation.

A l'attention des personnes en situation de handicap :

- ⊕ Notre organisme peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation.
- ⊕ Aussi, si vous rencontrez une quelconque difficulté, nous vous remercions de contacter directement la référente handicap au 02.51.24.23.41

Application du RGPD par Bg2i Formations :

- ⊕ Les informations fournies et saisies dans les documents contractuels de formation qui sont échangés entre nos deux structures, sont utilisés uniquement dans le cadre de notre relation commerciale.
- ⊕ Par votre retour de documents vous acceptez l'utilisation de vos informations exclusivement par Bg2i Formations le temps de la formation et de son traitement amont et aval.
- ⊕ Vous pouvez à tous moments exercer vos droits en lien avec la réglementation RGPD, en adressant un mail individualisé précisant vos attentes : info@bg2i.fr

Indicateur de résultats de Bg2i Formations en 2024 :

- ⊕ 3.697 heures réalisées dans notre organisme de formation
- ⊕ 136 stagiaires ont réalisé leur formation au sein de notre organisme

Documents contractuels fournis :

- ⊕ Toutes les actions de formation dispensées par Bg2i Formations font l'objet d'une convention de formation car elles sont dispensées à des particuliers.
- ⊕ Tout document contractuel est accompagné du programme descriptif de l'action de formation et du règlement intérieur.

Engagement de la qualité BG2i Formations :

L'organisme prestataire d'actions de développement des compétences satisfait aux exigences du Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle. Les formateurs BG2i Formations appliquent la charte qualité définie par BG2i Formations. L'intervenant est spécialisé en Formation des Adultes (copie des diplômes et références clients sur simple demande).